

Séance du 21 mars 2024

Envoyé en préfecture le 04/04/2024  
Reçu en préfecture le 04/04/2024  
Publié le  
ID : 026-200000081-20240321-04\_2024-DE



L'an 2024 le 21.03.2024, le Conseil Syndical du SCot de la Vallée de le Drôme Ava régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président M.MOREL Loïc qui es sorti lors du vote.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	9	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Messieurs :M.ARNAUD Robert,M.BENOIT Denis,M.CAILLET Christian,M.CHAVE Philippe,M.FAYARD François,M.LEMERCIER Christophe,M. MOREL Loïc,M.POIN Jean-Pierre

Mesdames:Mme MARCON Dominique,Mme PELAEZ-BACHELIER Hélène

**Procuration(s) :**

M.TRON donne pouvoir à MME PELAEZ-BACHELIER Hélène

Date de la convocation
13 mars 2024

**Etai(en)t absent(s) :**

Date d'affichage
03 avril 2024

**Etai(en)t excusé(s) :**

Messieurs: M.AURIAS Claude,M.BOUVIER Jean-Marc,M.DELAYE Dominique,M.SERRET Jean,M.TRON Frédéric,M.VALLON Cyrille,

Mesdames: Mme BORDERES Danielle,Mme MARCON Dominique,Mme LORENZETTI Muriel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es)**secrétaire(s) de séance :**  
François FAYARD

03 avril 2024
et publication du
03 avril 2024

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	127 076,85
	Réalisé :	76 750,92
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	127 076,85
	Réalisé :	127 150,03
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	300 760,72
	Réalisé :	191 959,95
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	300 760,72
	Réalisé :	301 492,40
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	50 399,11
Fonctionnement :	109 532,45
Résultat global :	159 931,56

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à EURRE

Le Président, MOREL Loïc

le(s) secrétaire(s) de séance